

COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (TI)

Responsable désigné par le Collège : CPTIC (conseiller pédagogique responsable des TIC)

Composition :

- 5-6 membres du SEECD (personnel enseignant)
- 3 membres du SPPCD (personnel professionnel)

Fréquence des réunions : au besoin